

Etat actuel des négociations entre la Suisse  
et l'Italie relatives au percement du tunnel  
routier sous le Grand Saint-Bernard.

---

Le Conseil fédéral a décidé, au début de l'année 1957, de prêter ses bons offices aux gouvernements du canton de Vaud et du canton du Valais, à la municipalité de Lausanne et au Syndicat pour le percement du tunnel routier du Grand Saint-Bernard pour l'ouverture de négociations avec l'Italie relatives au percement d'un tunnel routier sous le Grand Saint-Bernard. A cet effet, l'Ambassade de Suisse à Rome, conformément aux instructions que nous lui avons données, a remis le 29 janvier une note au gouvernement italien proposant d'entamer des négociations, celles-ci ayant pour but de fixer d'un commun accord la manière dont l'ensemble du problème devrait être abordé. Il a été précisé dans cette note que ces négociations auront lieu au nom et pour le compte des cantons intéressés et que la Confédération n'assumerait aucune responsabilité quant aux conséquences financières pouvant découler de l'exécution du projet et de l'exploitation du tunnel. Les autorités italiennes répondirent le 7 février qu'en principe, le gouvernement italien était d'accord avec la proposition du gouvernement suisse. Le 9 avril 1957, le Conseil fédéral nomma la délégation suisse qui sera chargée de mener ces pourparlers. Sa composition est la suivante :

- M. J. de Rham, ministre plénipotentiaire, chef de la délégation;
- M. A. de Kalbermatten, ancien inspecteur en chef des travaux publics (Département de l'Intérieur);
- M. le Conseiller d'Etat A. Maret, chef du Département des travaux publics du canton de Vaud;
- M. le Conseiller d'Etat Ch. Sollberger, chef du Département des finances du canton de Vaud;



- M. le Conseiller d'Etat M. Gross, vice-président du Conseil d'Etat du canton du Valais et chef du Département de l'Instruction publique;
- M. le Conseiller d'Etat M. Gard, chef du Département des finances du canton du Valais;
- M. J. Peitrequin, syndic de Lausanne;
- M. M. Troillet, président du Syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand St-Bernard;
- M. J. Belet, secrétaire du Syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand Saint-Bernard.

L'Ambassade de Suisse à Rome transmet au Ministère des Affaires étrangères italien, par note du 18 avril, le nom des représentants suisses et ajouta que cette délégation était prête à se rendre dans la capitale italienne dans un avenir rapproché pour entamer les pourparlers en question. Jusqu'à aujourd'hui, aucune réponse ne nous est encore parvenue de la part des autorités italiennes. Selon toute probabilité, elle ne devrait cependant pas tarder et nous pensons que les premiers contacts pourraient avoir lieu dans le courant du mois de juin, à moins que la crise gouvernementale italienne qui vient de s'ouvrir n'oblige le Ministère des Affaires étrangères à remettre cette rencontre à une date plus éloignée.

EPD

EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES  
DEPARTEMENT

Bern, den 9. Mai 1957.

o.610. - TU/lm

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen

Herrn Dr. F. W e b e r ,  
Sekretär der Geschäftsprüfungskommission  
des Ständerates,B e r n .

Sehr geehrter Herr Dr. Weber,

Wir beehren uns, auf Ihr Zirkularschreiben vom 1. d.M. Bezug zu nehmen und Ihnen in Beantwortung der unter Punkt 5 des uns unterbreiteten Fragebogens aufgeworfenen Frage in der Beilage zwei Exposés über den Stand der Verhandlungen für den Bau der Strassentunnels durch den Grossen St. Bernhard und den Mont-Blanc zuzustellen.

Genehmigen Sie, sehr geehrter Herr Dr. Weber, die Versicherung unserer vorzüglichsten Hochachtung.

Beilagen:

2 Exposés im Doppel.

EIDG. POLITISCHES DEPARTEMENT  
Internationale Organisationen